



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E57613

VALABLE JUSQU'AU 17/05/2025

ÉDITÉ LE 19/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1935

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 01/01/2000  
30 489

Raison sociale : CHARPENTE PONTARLIER SARL

31, GRANDE-RUE  
25560 BULLE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC BESANCON B 304623812

Siret : 304 623 812 00019

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 4303258

Assurance Responsabilité Travaux :  
CAMBTP 1280591

Assurance Responsabilité Civile :  
CAMBTP 1280591

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Téléphone : 03 81 89 76 87

Portable :

Site Internet : www.charpente-pontarlier.com

E-mail : c.pontarlier@charpente-pontarlier.com

Responsabilité légale :  
PONTARLIER LAURENT GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MINORITAIRE OU ÉGALIT...

Fax :

Effectif moyen : 20

Tranche de classification : EFF2C

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	07/05/2021
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	07/05/2021
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	09/07/2021

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	09/07/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE BESANCON  
ESPACE VALENTIN EST  
VALPARC  
10, RUE DE FRANCHE COMTE  
25480 ECOLE VALENTIN

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.